

académie  
Besançon



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Doubs

éducation  
nationale



# La rentrée scolaire 2017

dans les écoles et collèges du Doubs

---

DOSSIER de PRESSE

Point presse du 7 mars 2017

# Préparation de la rentrée scolaire 2017 dans les écoles du Doubs

## 1- les priorités nationales et académiques

- Donner la priorité à l'école primaire : poursuivre la mise en place des mesures pour l'école prévues dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013.
- En particulier :
  - dispositif « Plus De Maîtres Que De Classes » : faire en sorte que toute école en Education Prioritaire puisse bénéficier d'un maître supplémentaire, en évitant le plus possible les services partagés.
  - Poursuivre l'augmentation de l'accueil des enfants de moins de 3 ans, notamment en Education Prioritaire pour tendre vers 50 % au plan national, et dans les territoires ruraux défavorisés.
  - Renforcer la formation des enseignants : application des nouveaux cycles, des nouveaux programmes, développement de l'innovation pédagogique, mise en place de nouveaux dispositifs d'aide aux élèves, développement des outils pédagogiques numériques.  
Cette orientation implique un renforcement des moyens de remplacement pour faciliter et augmenter les départs en formation.
- Prêter une attention particulière vers les territoires ruraux : mettre en œuvre un processus d'amélioration qualitative de l'offre scolaire et périscolaire par le regroupement de certaines écoles isolées en pôles éducatifs (protocole départemental), en prenant en compte le cas échéant la Loi Montagne du 28 décembre 2016. Un contingent national de 100 postes est dédié au déploiement des conventions ruralité.
- Allouer des moyens aux Académies prenant en compte l'ensemble de ces priorités, et non strictement l'évolution de la démographie scolaire. Les moyens sont en augmentation sensible, malgré une démographie scolaire en baisse : +4 311 postes pour -12 160 élèves.

## 2- le projet de carte scolaire départementale : les moyens et les 4 priorités

- Moyens : académie +35 postes pour – 1439 élèves,  
Projet de répartition académique (cf. CTA du 19 janvier) : Doubs +17 postes pour -272 élèves, Jura +4, Hte Saône +6, Territoire +8.
- **Priorité 1 : la poursuite de la mise en œuvre des mesures pour l'école** (loi d'orientation et de programmation)  
**4 Plus De Maîtres Que De Classes**  
**1,5** mesures relatives à l'accueil des enfants de moins de 3 ans (niveau départemental élevé en Education Prioritaire, mais un besoin de s'adresser aux familles les plus éloignées de l'Ecole par des expérimentations **qualitatives**, dont les 3 projets de dispositifs passerelle et la mise en place de classes dédiées.
- **Priorité 2 : le renforcement du remplacement**  
Triple objectif :
  - renforcer la continuité du service d'éducation en cas de congé de courte durée (maladie)
  - renforcer la formation continue des enseignants et faciliter les départs en stage.
  - poursuivre le déploiement de l'apprentissage de l'Allemand à l'école primaire, notamment en lien avec l'ouverture classes bilingues de continuité en collège.Action 5 : **27 postes** de remplacement, dont 21 TR et 6 brigades LVE.

- **Priorité 3 : la mise en œuvre du protocole Ruralité**  
Actions 1 et 2 : accompagnement de certains projets de regroupement par le maintien de postes qui auraient été retirés sans ce projet. Coût : 6 ETP maintenus.  
Possibilité d'obtenir un abondement de moyens (**5 ETP**) du Ministère pour financer tout ou partie de ce surcoût, sous condition de la production d'une convention ou d'un protocole Ruralité.
- **Priorité 4 : la poursuite de l'effort d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.**  
Action 3 (besoins éducatifs particuliers) : +4 (1 ULIS Doubs, 1 ULIS Valdahon, 2 IME, 1 IMP, -1 ITEP) permettant de mettre un terme à quelques sureffectifs constatés, et à l'accompagnement d'un plus grand nombre d'élèves en situation de handicap, notamment de troubles autistiques.
- Action 4 (formation des personnels) : +5,21 (ajustement des décharges des 27 tuteurs de 0,25 à 0,33, et recrutement de 10 tuteurs supplémentaires). Les écoles Helvétie élémentaire et Brossolette sont délabellisées, mettant fin à l'existence d'écoles d'application dans le département.
- Action 6 (pilotage) : -0,71
- Action 7 : 1 poste adapté (si besoin)
- Actions 1 et 2 (démographie) : - 26 postes, soit : 37 projets d'ouverture et 62 projets de fermeture.

### 3- Bilan des mesures

- Ouvertures ou fermetures de classe
 

Ouvertures fermes :	26
Ouvertures conditionnelles :	<u>11</u>
Soit au total :	<u>37</u>
Fermetures fermes :	31
Fermetures conditionnelles :	<u>31</u>
Soit au total :	<u>62</u>
- Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers : 4 créations
- Remplacement : 27 créations
- Formation initiale (encadrement des enseignants stagiaires) : 5 postes

## Mesures de carte scolaires applicables pour la rentrée 2017

- **Projet de fermeture d'école (en attente de délibérations des conseils des collectivités compétentes)**
  - A la suite de la fusion administrative des écoles de Pugey et Fontain. Fermeture administrative de l'école de Pugey (0250811W) avec maintien des 2 sites pour une année.
  - A la suite de la fusion administrative des écoles de Loray et Flangebouche. Fermeture administrative de l'école de Flangebouche (0250481M) conditionnée au regroupement de l'ensemble des classes sur un site géographique unique à court ou moyen terme. L'école de Loray devient école primaire intercommunale. Maintien des 2 sites de scolarisation.
  - A la suite de la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire Péguy à Pontarlier. Fermeture de l'école maternelle Péguy (0251384U). L'école élémentaire Péguy devient l'école primaire Péguy.
  - A la suite du retrait du dernier poste d'enseignant à l'EE de Vaclusotte (0250935F), fermeture de l'école de Vaclusotte avec accueil des enfants à l'EE de Maïche.
  - A la suite de la fusion de l'EM et l'EE de Devecey. Fermeture de l'école maternelle (0251627H). L'école élémentaire devient école primaire.
  - A la suite de la fusion administrative de l'EE de Chamesey et de l'EE de Belleherbe. Fermeture administrative de l'EE de Chamesey (0250343M). Maintien des 2 sites de scolarisation jusqu'à la livraison du groupe scolaire
- **Projet de fermeture de sites (en attente de délibérations des conseils des collectivités compétentes)**
  - A la suite de la création de la nouvelle commune Chemaudin et Vaux – Fermeture du Site De Vaux les Prés (EI de Villers Buzon).
  - A la suite du retrait d'un poste à l'EI de Berthelange, fermeture du site de Corcondray.
  - A la suite de l'intégration des élèves de Issans et Semondans à l'école de Ste Marie (agrandissement de l'école), fermeture du site de Semondans.
  - A la suite de l'intégration des enfants de Soye à l'école de Clerval, fermeture du site de Soye.
  - A la suite de la modification d'affectation des élèves du cycle 3 de l'école intercommunale d'Emagny à Pin (70), fermeture du site de Chevigney.
  - A la suite d'une décision de la communauté de communes du Val Marnaysien, fermeture du site de Ruffey le Château (Ecole intercommunale de Recologne).
- **Déplacement de classes**
  - A la suite de la création de l'école des Vergers à Audincourt – Transfert d'un poste d'ECMA de l'EEPU Georges Brassens à la nouvelle école des Vergers à Audincourt.
- **Délabellisation des écoles élémentaires d'application – Besançon**
  - A la suite de la transformation d'un ou deux supports (si poste vacant) d'EAPL en ECEL, délabellisation de l'école élémentaire d'application Helvétie (0251761D)
  - Délabellisation de l'école d'application Brossolette (0251684V)

## Ouvertures et fermetures de Classes

### Fermetures fermes de classes :

Communes	Sigle /Nom	RNE	Nbre de classes R 2016	Décisions R 2017
AIBRE	E.E.PU INTERCOMMUNALE	0251879G	4 Classes	Fermetures des 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> postes classe
AUDINCOURT	E.E.PU GEORGES EDME	0251216L	10 Classes	Fermeture du 10 <sup>ème</sup> poste classe
AUDINCOURT	E.E.PU GEORGES BRASSENS	0251683U	14 Classes	Fermetures des 13 <sup>ème</sup> et 14 <sup>ème</sup> postes classe
BERTHELANGE	E.P.PU INTERCOMMUNALE LES VERGERS	0250181L	5 Classes	Fermeture du 5 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU LAMARTINE	0251078L	3 Classes	Fermeture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU GRANVELLE	0250254R	3 Classes	Fermeture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.P.PU VIEILLES PERRIERES	0251299B	6 Classes	Fermeture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.E.PU GRETTÉ	0251300C	4 Classes	Fermeture du 4 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.E.PU BREGILLE PLATEAU	0251578E	6 Classes	Fermeture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
BETHONCOURT	EMPU HUGO VICTOR	0250284Y	5 Classes	Fermeture du 5 <sup>ème</sup> poste classe
DELUZ	E.E.PU	0251304G	3 Classes	Fermeture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
ETERNOZ	E.E.PU	0250450D	2 Classes	Fermeture du 2 <sup>ème</sup> poste classe
GENEUILLE	E.E.PU	0250510U	6 Classes	Fermeture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
GUYANS-VENNES	E.P.PU	0250555T	4 Classes	Fermeture du 4 <sup>ème</sup> poste classe
LA LONGEVILLE	E.E.PU INTERCOMMUNALE LONG.MONTBENOIT	0251784D	10 Classes	Fermeture du 10 <sup>ème</sup> poste classe
MONTBELIARD	EMPU DEBUSSY CLAUDE	0251423L	6 Classes	Fermeture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
MONTECHEROUX	E.E.PU	0251224V	3 Classes	Fermeture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
MONTFAUCON	E.E.PU	0250704E	6 Classes	Fermeture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
MORRE	E.E.PU	0250719W	6 Classes	Fermeture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
ORNANS	E.E.PU GROUPE SCOLAIRE COURBET	0251876D	8 Classes	Fermeture du 8 <sup>ème</sup> poste classe
POMPIERRE-SUR-DOUBS	E.E.PU INTERCOMMUNALE TRIO'MINOTS	0251818R	4 Classes	Fermetures des 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> postes classe
PUGEY	E.E.PU	0250811W	3 Classes	Fermeture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
QUINGEY	EMPU CHARLES BELLE	0251535H	4 Classes	Fermeture du 4 <sup>ème</sup> poste classe
QUINGEY	E.E.PU CHARLES BELLE	0250813Y	7 Classes	Fermeture du 7 <sup>ème</sup> poste classe
TARCENAY	E.E.PU INTERCOM. PLATEAU DE TARCENAY	0250901U	11 Classes	Fermeture du 11 <sup>ème</sup> poste classe
VALENTIGNEY	E.E.PU PEZOLE	0250920P	6 Classes	Fermeture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
VAUCLUSOTTE	E.E.PU	0250935F	1 Classes	Fermeture du dernier poste classe
VILLERS-BUZON	E.P.PU INTERCOMMUNALE	0251391B	7 Classes	Fermeture du 7 <sup>ème</sup> poste classe

## Fermetures conditionnelles de classes :

Communes	Sigle /Nom	RNE	Nbre de classes R 2016	Décisions R 2017
AUDINCOURT	E.E.PU FORGES	0251094D	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
BAVANS	E.E.PU CLAIRE RADREAU	0251718G	9 Classes	Fermeture cond. du 9 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU BOURGOGNE	0251297Z	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU FONTAINE ECU	0250270H	3 Classes	Fermeture cond. du 3 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU KERGOMARD PAULINE	0250257U	4 Classes	Fermeture cond. du 4 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU HELVETIE	0250252N	5 Classes	Fermeture cond. du 5 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.E.PU SAPINS	0251194M	5 Classes	Fermeture cond. du 5 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.E.PU CONDORCET	0251547W	5 Classes	Fermeture cond. du 5 <sup>ème</sup> poste classe
COURCELLES-LES-MONTBELIARD	E.E.PU	0251301D	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
DURNES	E.E.PU INTERCOM PLATEAU DE LA BARECHE	0250437P	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
EMAGNY	E.E.PU INTERCOMMUNALE	0250444X	5 Classes	Fermeture cond. du 5 <sup>ème</sup> poste classe
EPENOY	E.E.PU	0250446Z	4 Classes	Fermeture cond. du 4 <sup>ème</sup> poste classe
ETUPES	E.E.PU LOUIS PERGAUD	0250458M	7 Classes	Fermeture cond. du 7 <sup>ème</sup> poste classe
GILLEY	E.E.PU	0250515Z	8 Classes	Fermeture cond. du 8 <sup>ème</sup> poste classe
LES HOPITAUX-NEUFS	EMPU INTERCOMMUNALE	0251509E	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
MAMIROLLE	E.E.PU	0251700M	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
MONTBELIARD	E.E.PU PRAIRIE	0251667B	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
MONTENOIS	EMPU LA CLAIREFONTAINE	0251682T	3 Classes	Fermeture cond. du 3 <sup>ème</sup> poste classe
MORTEAU	E.E.PU CENTRE	0251334P	7 Classes	Fermeture cond. du 7 <sup>ème</sup> poste classe
NANCRAY	E.E.PU	0251335R	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
NOIRONTE	E.E.PU	0250741V	2 Classes	Fermeture cond. du 2 <sup>ème</sup> poste classe
PIERREFONTAINE-LES-VARANS	E.E.PU DE LA REVEROTTE	0251543S	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
PONTARLIER	E.E.PU JOLIOT CURIE	0250783R	7 Classes	Fermeture cond. du 7 <sup>ème</sup> poste classe
PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS	EMPU LILAS	0250800J	3 Classes	Fermeture cond. du 3 <sup>ème</sup> poste classe
RANG	E.E.PU	0250817C	3 Classes	Fermeture cond. du 3 <sup>ème</sup> poste classe
ROUGEMONT	E.E.PU	0251227Y	5 Classes	Fermeture cond. du 5 <sup>ème</sup> poste classe
SAONE	E.E.PU	0251337T	10 Classes	Fermeture cond. du 10 <sup>ème</sup> poste classe
SELONCOURT	E.E.PU BERNE	0251388Y	7 Classes	Fermeture cond. du 7 <sup>ème</sup> poste classe
TAILLECOURT	E.E.PU	0250899S	6 Classes	Fermeture cond. du 6 <sup>ème</sup> poste classe
THISE	E.E.PU	0251576C	7 Classes	Fermeture cond. du 7 <sup>ème</sup> poste classe
VALENTIGNEY	EMPU DONZELOT PIERRE	0250926W	5 Classes	Fermeture cond. du 5 <sup>ème</sup> poste classe

### Ouvertures fermes de classes :

Communes	Sigle /Nom	RNE	Nbre de classes R 2016	Décisions R 2017
ARCON	E.E.PU	0251698K	4 Classes	Ouverture du 5 <sup>ème</sup> poste classe
AUDINCOURT	EMPU RUE NEUVE	0250142U	2 Classes	Ouverture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU BUTTE	0250246G	3 Classes	Ouverture du 4 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU PRES DE VAUX	0250206N	2 Classes	Ouverture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.E.PU FOURIER I	0251355M	19 Classes	Ouverture du 20 <sup>ème</sup> poste classe
BONNETAGE	E.E.PU	0250304V	5 Classes	Ouverture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
BYANS-SUR-DOUBS	E.P.PU GROUPE SCOLAIRE THIERRY DAIGRE	0250335D	6 Classes	Ouverture du 7 <sup>ème</sup> poste classe
CHARQUEMONT	E.P.PU	0251417E	8 Classes	Ouverture du 9 <sup>ème</sup> poste classe
CHEMAUDIN	E.E.PU DENISE ARNOUX	0251721K	7 Classes	Ouverture du 8 <sup>ème</sup> poste classe
ECOLE-VALENTIN	E.E.PU ROBERT DELAVAUX	0250439S	6 Classes	Ouverture du 7 <sup>ème</sup> poste classe
GRAND-CHARMONT	E.E.PU BATAILLE FREDERIC	0250527M	5 Classes	Ouverture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
HERIMONCOURT	E.E.PU CENTRE	0250560Y	6 Classes	Ouverture du 7 <sup>ème</sup> poste classe
JOUGNE	E.E.PU LA JOUGNENA	0250580V	8 Classes	Ouverture du 9 <sup>ème</sup> poste classe
LES FOURGS	E.E.PU	0251699L	6 Classes	Ouverture du 7 <sup>ème</sup> poste classe
MONTLEBON	EMPU JULES VERMOT GAUD	0251450R	3 Classes	Ouverture du 4 <sup>ème</sup> poste classe
PIREY	E.E.PU ST EXUPERY	0250770B	5 Classes	Ouverture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
PONTARLIER	EMPU PAREUSES	0250792A	2 Classes	Ouverture du 3 <sup>ème</sup> poste classe
RECOLOGNE	E.P.PU INTERCOMMUNALE VAGNEUX	0251839N	9 Classes	Ouverture du 10 <sup>ème</sup> poste classe
SAINTE-MARIE	E.E.PU	0250858X	5 Classes	Ouverture du 6 <sup>ème</sup> poste classe
SAINT-VIT	E.E.PU ROUSSEY RENE	0251452T	6 Classes	Ouverture du 7 <sup>ème</sup> poste classe
SERRE-LES-SAPINS	E.E.PU	0250882Y	7 Classes	Ouverture du 8 <sup>ème</sup> poste classe
VALDAHON	E.E.PU ST EXUPERY	0251429T	10 Classes	Ouverture du 11 <sup>ème</sup> poste classe
VALENTIGNEY	EMPU LOUIS PERGAUD	0251364X	3 Classes	Ouverture du 4 <sup>ème</sup> poste classe
VAUX-ET-CHANTEGRUE	E.E.PU INTERCOMMUNALE	0250937H	4 Classes	Ouverture du 5 <sup>ème</sup> poste classe
VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	E.E.PU	0250946T	4 Classes	Ouverture du 5 <sup>ème</sup> poste classe
VIEUX-CHARMONT	E.E.PU JEAN MOULIN	0251691C	6 Classes	Ouverture du 7 <sup>ème</sup> poste classe

## Ouvertures conditionnelles de classes :

Communes	Sigle /Nom	RNE	Nbre de classes R 2016	Décisions R 2017
AVANNE-AVENEY	E.E.PU	0251645C	8 Classes	Ouverture cond. du 9 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU HENRI FERTET	0250273L	2 Classes	Ouverture cond. du 3 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	EMPU MONTRAPON	0250256T	2 Classes	Ouverture cond. du 3 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.E.PU FOURIER I	0251355M	19 Classes	Ouverture cond. du 21 <sup>ème</sup> poste classe
BESANCON	E.E.PU ZAY JEAN	0251694F	8 Classes	Ouverture cond. du 9 <sup>ème</sup> poste classe
CHEMAUDIN	E.E.PU DENISE ARNOUX	0251721K	7 Classes	Ouverture cond. du 9 <sup>ème</sup> poste classe
LAVERNAY	E.E.PU	0250606Y	4 Classes	Ouverture cond. du 5 <sup>ème</sup> poste classe
NAISEY-LES-GRANGES	E.E.PU GUILLAUME ALDEBERT	0250731J	3 Classes	Ouverture cond. du 4 <sup>ème</sup> poste classe
PONTARLIER	EMPU VAUTHIER	0250795D	3 Classes	Ouverture cond. du 4 <sup>ème</sup> poste classe
SOCHAUX	E.E.PU CHENES	0251689A	7 Classes	Ouverture cond. du 8 <sup>ème</sup> poste classe
VALENTIGNEY	E.E.PU DONZELOT PIERRE	0251751T	12 Classes	Ouverture cond. du 13 <sup>ème</sup> poste classe

## Dispositifs particuliers : rentrée scolaire 2017/2018

- Dispositifs passerelles : **implantations conditionnelles** de 3 \* 0.5 postes, sous réserve de projets concertés avec les collectivités

Circonscription	Sigle	Ecole de Rattachement	Ville	RNE	Supports	Observations
B1	EMPU	ARTOIS	BESANCON	0251416D	0,5 OC	Sous réserve de l'élaboration d'un projet concerté avec la collectivité
M4	EMPU	CHENES	SOCHAUX	0250890G	0,5 OC	Sous réserve de l'élaboration d'un projet concerté avec la collectivité
B8	EMPU	COURBET	ORNANS	0251877E	0,5 OC	Sous réserve de l'élaboration d'un projet concerté avec la collectivité

- Dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans : **3 transformations conditionnelles** de postes destinées à l'ouverture de classes dédiées à l'accueil de ces enfants

Circonscription	Sigle	Ecole de Rattachement	Ville	RNE	Supports	Observations
M1	EMPU	La Clairefontaine	MONTENOIS	0251682T	1 (annulation FC)	Si effectifs TPS suffisants et projet pédagogique d'accueil permettant la levée de la fermeture conditionnelle
B7	EMPU	Kergomard	BESANCON	0250257U	1 (annulation FC)	Si effectifs TPS suffisants et projet pédagogique d'accueil permettant la levée de la fermeture conditionnelle
M3	EMPU	Donzelot	VALANTIGNEY	0250926W	1 (annulation FC)	Si effectifs TPS suffisants et projet pédagogique d'accueil permettant la levée de la fermeture conditionnelle

- Dispositif Plus de Maîtres que de Classes : **implantations** de 4 postes supplémentaires

Circonscription	Sigle	Ecole de Rattachement	Ville	RNE	Supports	Observations
M2	EEMU	Château Herr	PONT-DE-ROIDE VERMONDANS	0250797F	1	
B1	EEMU	Fourier	BESANCON	0251646D	1	
P	EEMU	Cordier	PONTARLIER	0251561L	1	
B3	EEMU	Saint-Claude	BESANCON	0251704S	1	



### **Action 3 : Accompagnement des élèves à besoins Educatifs Particuliers**

- Transfert d'un poste de Maître E et d'un poste de Psychologue scolaire de l'EPPU de Gilley (0250515Z) à l'EPPU La Chaux (0250364K).
- Transformation du poste de Maître G localisé sur EE Jules Ferry à Besançon en poste de Maître E implanté sur EE Brossolette – Besançon (0251684V).
- Transformation du poste de Maître G localisé sur EE Centre à Etupes en poste E implanté sur EE centre à Etupes (0251303F)
- Suppression d'un emploi à l'ITEP Les Erables à Novillars (Option D)
- Création d'une ULIS école à l'EE de Doubs (Option D).
- Création d'une ULIS à l'EE Saint-Exupéry à Valdahon (Option D).
- Création d'un poste à l'IME l'envol à Rougemont (Option D).
- Création d'un poste à l'IME A la ville à Hérimoncourt (Option D).
- Création d'un poste à l'IMP l'Espérel à Montbéliard (Option D).

# Préparation de la rentrée scolaire 2017 dans les collèges du Doubs

## 1. Effectifs

La rentrée 2017 se caractérise par une **légère progression démographique**.

Pour rappel, 21 625 élèves étaient inscrits dans les collèges publics du Doubs à la rentrée 2016. Il est attendu, pour la rentrée scolaire 2017, 21 943 élèves, soit 318 élèves de plus, au sein des collèges publics du Doubs répartis comme suit :

- Classes générales de collèges (y compris UPE2A) : 21 098 (soit +279)
- SEGPA : 624 (soit +22)
- ULIS : 221 (soit +17)

## 2. Poursuite de la mise en œuvre de la réforme du Collège

La préparation de rentrée se caractérise par la poursuite de la mise en place de la **réforme du collège**, définie par le décret n°2015-544 du 19 mai 2015. Celle-ci vise à renforcer la liaison école-collège (nouveau cycle 3) et à accorder une marge d'autonomie accrue aux établissements. Les équipes pédagogiques disposent d'une plus grande marge de manœuvre dans l'utilisation de la dotation, notamment dans l'organisation de l'**accompagnement personnalisé** et des **enseignements pratiques interdisciplinaires**.

La réforme introduit la LV2 dès la classe de 5ème et met fin aux classes bilangues « grands commençants » des collèges. Toutefois, les dispositions réglementaires ont permis l'ouverture à titre dérogatoire de **classes bilangues de continuité** dans 18 collèges à la rentrée 2016, dès lors que les élèves entrant en classe de 6ème ont suivi un enseignement linguistique autre que celui de l'Anglais.

Il est proposé l'ouverture de **3 nouveaux dispositifs bilangues** : Frasne, Mouthe et Pontarlier (clg Malraux), ce qui portera le nombre de dispositifs à **21**.

Cette disposition nécessite une poursuite de la relance volontariste de **l'enseignement de l'Allemand** dans le premier degré (implantation de 6 supports de brigades langues vivantes étrangères).

## 3. Développement des mesures d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Au vu des besoins identifiés, la création d'une **nouvelle ULIS** est prévue sur le collège de Morteau.

## 4. Dotations Horaires Globalisées (DGH)

La méthode de répartition de la DGH des collèges pour la rentrée 2017 est la même que celle de la rentrée 2016. Celle-ci avait intégré la mise en œuvre de la réforme, ainsi que le principe **d'allocation progressive des moyens** afin de mieux prendre en compte le niveau de difficulté sociale ou scolaire rencontrée par les élèves.

L'élément de base pour le calcul de la DGH est la structure divisionnaire de l'établissement, qui prend en compte l'indice de difficulté sociale.

Le calcul porte sur un nouveau volume horaire (29 heures / division d'enseignement général, quel que soit le niveau, soit ¼ h de plus qu'à la rentrée 2016), représentant une dépense supplémentaire de 210,5 heures.

A ces dépenses nouvelles s'ajoutent les moyens déjà attribués à la rentrée 2016 pour certains enseignements : langues anciennes (latin uniquement), bilangues de continuité, classes particulières (ULIS, UPE2A) et dispositif particulier (classe relais).

L'enveloppe horaire allouée aux collèges du Doubs par le recteur, après consultation du CTA le 19 janvier 2017, est **augmentée de 334 h** (comparaison entre DGH initiale 2016 abondée des moyens REP+ et DGH initiale 2017).

Cette augmentation permet de financer en particulier les mesures suivantes à hauteur de **290 (+ 39 SEGPA) = 329 heures** :

- ¼ supplémentaire :  $0,25 \times 842 = 210,50$  heures
- Nouvelle ULIS : 23,00 heures
- Nouvelles bilangues :  $3 \times 2,00 = 6,00$  heures
- Pondération des dispositifs REP+ : 18,00 heures
- SEGPA : 39 heures pour passage du titre provisoire à titre définitif d'une classe 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> au collège Proudhon et éventuelle ouverture d'une demi-division à la Segpa Doubs en fonction de la commission d'affectation.
- Décharges syndicales : 15,50 heures
- Décharges trajet : 17,00 heures

Dans la répartition HP/HSA, il est proposé de diminuer le taux de HSA dans certains établissements, plus particulièrement en éducation prioritaire.

A titre d'exemple, un effort important est consenti :

au Collège Diderot : 6.13 % au lieu de 8.71 % (taux initial), taux final 7.72 %

ou au collège Lou Blazer : 6,10 % au lieu de 7.56 % (taux initial), taux final 11.02 %

le collège de Bethoncourt 5.36 % au lieu de 6.25 % (taux initial), taux final 6.62 %

Ainsi, la pondération 1.1 des enseignants en REP+ devra être financée plus strictement en HP.